

VOTRE DOCUMENT UNIQUE CLE EN MAIN

<u>Lieu</u>	Désertines	Moulins	Vichy
<u>Dates</u>	Lundis 18 novembre et 2 décembre 2019	A fixer	Lundis 16 et 30 septembre 2019

Intervenant : Lise VIDAL

Participation demandée aux artisans, conjoints, salariés : **84 € (1) déjeuners offerts**

OBJECTIFS

- Préparer la mise en œuvre du document unique par l'apport des connaissances théoriques préalables à la réalisation de l'évaluation des risques professionnels.
- Mettre en œuvre les enseignements théoriques par un cas pratique sur les risques professionnels : définition des activités de l'entreprise, des risques inhérents à ses activités, cotation des risques et préparation des actions correctives et préventives.

PRE-REQUIS

Chaque stagiaire se munit de tout document permettant la réalisation de cas pratiques (description des activités des entreprises, s'il existe leur évaluation des risques professionnels de la structure)

FORMATEUR

QHSE (formatrice qualité Hygiène Sécurité Environnement)

DUREE

14 heures (2 jours de 7 h/jour)

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 personnes maximum

MOYENS ET METHODE PEDAGOGIQUES

Pédagogie basée sur : l'expérience professionnelle des participants, une dynamique de groupe, des méthodes participatives adaptées, une explication permanente des acquisitions constatées et des points de résistance, une démarche d'apprentissage par itération.

Présentation de support multimédia (diaporama, vidéo, ...), étude de cas réels ou simulés, exposés interactifs et échanges, support transmis aux stagiaires, présentation d'exemple de documents, références bibliographiques.

MODALITE DE SANCTION

Attestation de suivi de stage

PROGRAMME DU STAGE

• Les enjeux

- Législation,
- Responsabilités,
- Prévention

• Le Document Unique

- Identification des postes, des risques,
- Cotation des risques,
- Élaboration du DU et accessibilité,
- Utilisation du DU,
- Suivi et mise à jour

Cas concret

- Application à l'entreprise (Exercice type, travail de groupe)
- Identification des dangers et des risques des différentes entreprises
- Cotation et hiérarchisation des risques
- Identification des moyens de prévention

L'évaluation doit être permanente et tenir compte de l'évolution du groupe. Elle peut être collective et/ou individuelle (cas pratiques, questions posées par le formateur)

Bilan après chaque ½ journée : synthèse des éléments importants abordés durant la ½ journée et vérification de la bonne compréhension des stagiaires. Dans le cadre de notre démarche qualité, les stagiaires remplissent un questionnaire d'appréciation de la formation à la fin de la session.

1) Cette formation dont le coût réel s'élève à 549 € nets de taxes est financée :

- ➔ pour les artisans, conjoints collaborateurs/associés par le Conseil de la Formation de la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat d'Auvergne Rhône-Alpes déduite du montant des frais de repas,
- ➔ pour les salariés par l'Opérateur de Compétences (OPCO) auprès duquel vous cotisez et par la participation de l'entreprise déduite du montant des frais de repas.